

MERCI DE LIRE

INFORMATION IMPORTANTE sur la confidentialité de votre consultation

ECOUTE DU TELEPHONE PORTABLE

Je constate que de plus en plus d'applications de nos téléphones portables (par ex SIRI et d'autres app) écoutent en permanence ce qui est dit. Si votre téléphone n'est pas éteint, je ne peux pas garantir que notre conversation ne soit pas écoutée par une intelligence artificielle. Bien sûr, cela soulève beaucoup de questions éthiques et écologiques (énergie utilisée et perdue à notre insu...) Bref, il y aurait beaucoup à dire et débattre.
Je vous conseille donc d'éteindre votre portable.

UTILISATION D'UNE ADRESSE MAIL NON SECURISE (par ex gmail) et D'UNE COMMUNICATION PAR UNE APP NON SECURISE (par ex WhatsApp) : La copie de la facture est envoyée de manière sécurisée par Medidata (avec code de lecture sur votre téléphone portable). Je ne suis pas responsable d'une perte de confidentialité d'autres informations médicales que nous échangeons par ces moyens, si vous le souhaitez (par ex. envoi de copie de résultats, ordonnance, etc).

TRANSMISSION DES CODES DIAGNOSTIQUES LORS DE LA FACTURATION A L'ASSURANCE :

Depuis le 1.1.2026, une nouvelle tarification pour le remboursement des prestations LAMAL est en vigueur, appelée Tardoc. Celle-ci nécessite la transmission à l'assurance d'un code diagnostic pour permettre la prise en charge des prestations. Cette obligation légale existe depuis 2013. Maintenant on ne peut facturer que si l'on met un code diagnostique. Ceci me pose problème en raison de la confidentialité des données médicales, car auparavant je ne transmettais pas de diagnostic sans vous en avertir et uniquement au service du médecin conseil de l'assurance. Toutefois il faut bien savoir que les assurances avaient déjà certaines informations en raison de l'indication des médicaments, des traitements, des investigations et des prestations remboursées.

J'ai deux choix dans l'ambulatoire au cabinet, je peux utiliser le code tessinois (assez vague, cf liste ci-dessous) et le code CIM-10 (diagnostic médical précis). Au CHUV, le seul code diagnostic utilisé est le CIM-10, vu qu'il est exigé pour l'hospitalier.

Je vous informe que j'essaie d'utiliser un code diagnostique le plus vague possible, dans votre intérêt, et vous propose d'utiliser plutôt le code tessinois, sauf dans certaines situations où il vaut mieux utiliser le diagnostic précis. J'espère que je ne vais pas être submergée par des demandes d'information complémentaires qui j'espère seront traitées de manière confidentielle par le service du médecin conseil des assurances...

- Les maladies psychosomatiques, tr du sommeil, douleurs, fatigue avec une composante psychique, les phobies, les manifestations anxieuses, dépressives, les addictions sont classées sous M2 = maladies psychiques.
- Je peux également utiliser un code diagnostic en fonction du lieu des symptômes et des manifestations, soit les rubriques R par ex ou en fonction du système organique touché.
Vous trouvez la liste des codes tessinois ci-dessous.

Si on met le code U, l'information peut être demandé par le médecin conseil de l'assurance. Le risque c'est que le manque d'information empêche le remboursement, mais cela n'est pas clair pour l'instant. Si l'assurance a besoin de plus d'information, l'assurance a normalement l'obligation légale de vous en informer.

Par transparence, je vous expose la situation actuelle et **nous pouvons décider ensemble ce que j'indique lors de la facturation**, afin de faciliter votre prise en charge et le remboursement des prestations.

CODES TESSINOIS

CV	A1	Vitiens cardiaques/ valvules cardiaques
	A2	Maladies coronariennes, y compris infarctus du myocarde
	A3	Troubles du rythme cardiaque
	A4	Hypertonie artérielles
	A5	Artères
	A6	Veines (y compris varices)
	A7	Vaisseaux lymphatiques y compris oedème lymphatique
	A9	Autres maladies du système cardio-vasculaire
HEM	B1	Anémie
	B2	Coagulopathie
	B3	Maladies de la moelle osseuse et du sang
	B4	Rate / ganglion lymphatique / système immunitaire
	B9	Autres maladies de la moelle osseuse / du sang / de la rate
PN	C1	Asthme
	C2	Bronchite chronique
	C3	Embolie pulmonaire
	C4	Poumon / plèvre (tuberculose exclue)
	C9	Autres maladies de l'appareil respiratoire
RHUM	D1	Muscles / tendons
	D2	Articulations / ligaments / bourse (D3 exclu.)
	D3	Arthrite / M. Bechterew
	D4	Arthrose
	D5	Colonne vertébrale (D3 exclu.)
	D9	Autres maladies de l'appareil locomoteur
GI	E1	Oesophage / estomac / duodénum, ulcère compris
	E2	Intestin (intestin grêle / colon)
	E3	Rectum / anus, hémorroïdes comprises
	E4	Foie / voies biliaires / vésicule biliaire
	E5	Pancréas, diabète exclu
	E6	Diaphragme
	E7	Hernies
	E9	Autres maladies du tube digestif
ENDO	F1	Métabolisme glucidique
	F2	Maladies de la glande thyroïde
	F9	Autres maladies du métabolisme
I	G1	Infection banale
	G2	Tuberculose
	G3	Hépatite virale
	G9	Autres maladies infectieuses ou parasitaires
NEPH/U	H1	Rein / insuffisance rénale (dialyse / transplantation)

	H2	Calcul rénal
	H3	Voies urinaires
	H9	Autres maladies des reins et des voies urinaires
	I1	Organes génitaux masculins
GYN	I2	Vulve, vagin, petit bassin
	I3	Utérus
	I4	Annexes
	I5	Troubles du cycle menstruel
	I6	Maladies de la glande mammaire
	I7	Stérilisation
	I9	Autres maladies des organes génitaux
	K1	Grossesse risque normal
	K2	Grossesse avec complications
	K3	Stérilité et insémination artificielle
NEU	L1	Cerveau / moelle épinière
	L2	Nerfs périphériques
	L3	Paralysie / ataxie
	L4	Migraine et équivalents
	L5	Epilepsie
	L9	Autres maladies du système nerveux
PSY	M1	Troubles du sommeil
	M2	Maladies psychiques
	M3	Maladies psycho-organiques
DERM	N1	Maladies allergiques de la peau, eczéma exclu
	N2	Maladies inflammatoires / infectieuses de la peau
	N3	Eczéma
	N4	Maladies vasculaires / dégénératives de la peau
	N5	Psoriasis / hyperkératoses
	N6	Cicatrices
	N9	Autres maladies de la peau
ORL	O1	Nez, N6 exclu
	O2	Sinus nasal
	O3	Cavité buccale, glandes salivaires
	O4	Amygdales / adénoïdes
	O5	Larynx / trachée
	O6	Malformations du nez et des oreilles
	O7	Oreille moyenne / trompe d'Eustache
	O8	Oreille interne
	O9	Autres maladies ORL
OPHT	P1	Paupière / conjonctive
	P2	Lentille / cornée / corps vitré

P3	Iris / glaucome
P4	Rétine / nerf optique / vaisseaux
P5	Muscle oculomoteur / strabisme
P9	Autres maladies des yeux
STOM	Q1 Kyste Q2 Abcès dentaire Q3 Fibromes Q9 Autres maladies de la mâchoire ou dentaires
LOC	R1 Tête / colonne vertébrale R2 Thorax R3 Abdomen R4 Extrémités supérieures R5 Extrémités inférieures
	S Prestations non prises en charge par l'assurance-maladie
TRAUM	S00 Contusion et blessure superficielle à la tête S01 Plaie ouverte à la tête S025 Fracture dentaire S060 Commotion cérébrale S134 Entorse et élongation des vertèbres cervicales S20 Contusion et blessure superficielle au thorax S22 Fracture des côtes S30 Contusion et blessure superficielle à la région lombo-sacrée et au bassin S400 Contusion à l'épaule et au bras S42 Fracture à l'épaule et au bras S43 Luxation, entorse et élongation des articulations et des ligaments de la ceinture scapulaire S46 Lésion d'autres muscles et tendons de l'épaule et du bras S460 Lésion de la coiffe des rotateurs S50 Lésion superficielle aux avant-bras S500 Contusion au coude S52 Fracture à l'avant-bras S60 Lésion superficielle du poignet et de la main S600 Contusion des doigts S602 Contusion d'autres parties du poignet et de la main S610 Plaie ouverte des doigts S618 Plaie ouverte d'autres parties du poignet et de la main S62 Fracture d'autres parties du poignet et de la main S626 Fracture des doigts S635 Entorse et élongation du poignet S636 Entorse et élongation des doigts S63x Luxation des articulations et des ligaments du poignet et de la main S70 Contusion et blessure superficielle de la hanche et de la cuisse

S76	Blessure des muscles et des tendons de la hanche et de la cuisse
S80	Contusion et blessure superficielle de la jambe
S800	Contusion du genou
S81	Plaie ouverte de la jambe
S82	Fracture de la jambe, y compris l'articulation tibio-tarsienne
S832	Rupture du ménisque, aiguë
S834	Entorse et élongation du ligament latéral
S835	Entorse et élongation du ligament croisé
S836	Entorse et élongation d'autres parties du genou
S86	Lésion des muscles et des tendons de la jambe
S90	Lésion superficielle de la cheville et du pied
S900	Contusion de la région de la cheville
S903	Contusion du pied
S92	Fracture du pied, à l'exclusion de l'articulation tibio-tarsienne
S93	Luxation, entorse et élongation du pied
S932	Rupture ligamentaire de l'articulation tibio-tarsienne
S934	Entorse et élongation de l'articulation tibio-tarsienne
T09	Autres blessures de la colonne vertébrale et du tronc, hauteur non précisée
PREV	T1 Examen préventif
	T15 Corps étranger dans l'œil externe
VACC	T2 Vaccins
?	U Orientation du médecin-conseil